

Saint Sépulcre

Comment gérer un lieu saint partagé par 6 communautés religieuses

David Bensoussan

L'auteur est professeur de sciences à l'Université du Québec

Tel est le défi unique du Saint Sépulcre à Jérusalem, partagé avec soin entre les Franciscains catholiques, les orthodoxes grecs, les Arméniens apostoliques ainsi que les Églises copte, syriaque et éthiopienne.

En 315, l'empereur Constantin 1er légalise le christianisme, ouvrant la voie à son adoption comme religion officielle de l'Empire romain. Sa mère Hélène, fervente chrétienne, entreprend un pèlerinage en Terre sainte. C'est ainsi que sont fondés des sites emblématiques parmi lesquels la basilique de la Nativité à Bethléem, le Saint-Sépulcre à Jérusalem – représentant les lieux de la crucifixion, de la mise en tombeau et de la résurrection du Christ – ainsi que l'église du Pater Noster sur le mont des Oliviers.

Mais l'édifice connaît une histoire tourmentée : détruit au XI^e siècle par le calife fatimide Al-Hakim, il fut ensuite reconstruit par les Croisés après la prise de Jérusalem en 1099. Au fil des siècles, la ville de Jérusalem passa sous domination ayyoubide (ca.1187), mamelouke, ottomane (1250), puis britannique (1917), jordanienne (1948) et enfin israélienne depuis 1967.

En 1852, le régime ottoman gela par édit les droits et les privilèges de chacune des églises. Ce statu quo a été confirmé au traité de Paris de 1856 (article 9) puis au traité de Berlin de 1878 (article 62). Il a été formalisé en 1929 par le Britannique L.G.A Cust dans un document détaillé. Il est toujours en vigueur et accorde le pouvoir de médiation et de décision aux autorités gouvernementales.

Chacune des six Églises présentes au Saint-Sépulcre y exerce ses propres rites et prérogatives, allant jusqu'à les définir dans le moindre détail tout comme la responsabilité des espaces à entretenir, des escaliers à nettoyer ou encore les modalités des processions. Cette coexistence, minutieusement

codifiée, est pourtant source de tensions fréquentes, parfois même de violences.

Les relations entre les six Églises ont été mises à l'épreuve au XXe siècle : après le séisme de 1927, puis un incendie en 1949, il fut impossible d'arriver à un accord pour entreprendre les travaux de restauration. Chaque centimètre était défendu par chacune des six Églises. Les Jordaniens imposèrent une commission technique à laquelle participaient les trois mouvances majeures : orthodoxe, catholique et arménienne. La restauration put commencer en 1961. Entre 1995 et 1997, la rotonde du Saint-Sépulcre fut restaurée.

Israël assure la protection des lieux saints depuis 1967 avec une loi dédiée. Un accord de statut spécial longtemps négocié avec le Vatican fut rejeté par les représentants des Églises non catholiques au Saint Sépulcre. Un comité technique continue à œuvrer avec les autorités israéliennes et des experts grecs et italiens.

Mais au-delà de ces compromis ponctuels, des risques persistent : l'afflux massif de pèlerins, l'usage de flambeaux dans un espace clos et l'absence d'issues de secours adéquates suscitent de vives inquiétudes. Même l'installation d'une sortie de secours fait l'objet de désaccords quant à son emplacement, ses dimensions et la détention de sa clé. Cela constitue un problème majeur à la police israélienne qui est responsable de la sécurité.

Les récentes tensions sécuritaires, marquées par des menaces de bombardements iraniens, ont conduit les autorités israéliennes à restreindre les grands rassemblements, provoquant l'indignation de certains qui y voient une atteinte à la liberté de culte.

Une échelle immobile sur une façade du Saint Sépulcre depuis le XVIIIe siècle symbolise la complexité du vivre ensemble au Saint Sépulcre. Il n'a pas été possible de trouver un consensus pour déplacer cette échelle.

Trouver un consensus pour renforcer la sécurité tout en respectant les sensibilités de chacun : voilà le défi de demain.